

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DONT LA VACCINATION DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE

Nom : _____	OU	ADRESSOGRAPHE
Prénom : _____		
Date de naissance : _____		
NAM : _____		
Adresse : _____		
Ville : _____		
Code postal : _____		
Téléphone 1 : _____		
Téléphone 2 : _____		



La Direction de santé publique de la Capitale-Nationale s'occupe de la prise en charge de la personne exposée pour la poursuite de la vaccination. Veuillez donc nous signaler rapidement le début de la vaccination en complétant ce formulaire et en le transmettant par télécopieur au **418 661-7153**

INFORMATIONS SUR LA VACCINATION REÇUE

Indication justifiant l'initiation de la vaccination : _____

Date de la 1^{re} dose de vaccin (= jour 0) : _____

Nom du vaccin administré : _____

Site d'injection : _____

Si vaccin non administré, indiquer la raison : _____

Date d'administration des immunoglobulines : _____

Quantité administrée : _____ ml ou _____ UI

Site(s) d'injection : _____

Si immunoglobulines non administrées, indiquer la raison : _____

Nom du médecin : _____

Téléphone : _____

Établissement : _____

Note : S'il n'y a pas de jour ouvrable entre le début de la vaccination (jour 0) et la dose prévue au jour 3, veuillez contacter le médecin de garde en maladies infectieuses pour la santé publique au 418 666-7000, option 3 et option 1.

Signature : _____

Date (aaaa/mm/jj) : _____

RAPPEL SUR L'IMMUNISATION CONTRE LA RAGE

Pour que l'immunisation soit considérée complète, elle doit comprendre :

- 4 doses du vaccin antirabique, administrées selon le calendrier ci-dessous;
- une injection d'immunoglobulines antirabiques spécifiques; idéalement les immunoglobulines doivent être administrées au jour 0 (c'est-à-dire au début de la vaccination), ou au plus tard avant le jour 8.

En présence d'une plaie visible, une partie des immunoglobulines (sinon toutes) devraient idéalement être infiltrées autour de la plaie afin de maximiser la protection contre le virus de la rage.

Toujours respecter l'intervalle minimal recommandé entre les doses :

- si une dose est donnée en retard sur le calendrier prévu, poursuivre la vaccination en décalant les doses subséquentes;
- si une dose est donnée en avance sur le calendrier prévu, elle ne compte pas; elle doit être redonnée en respectant l'intervalle minimal recommandé, à partir de la dose donnée incorrectement (exemple : si la 3^e dose a été administrée au jour 6, elle doit être redonnée au jour 10, et la 4^e dose sera donnée au jour 17).

Une 5^e dose peut être nécessaire au jour 28 pour certaines personnes immunosupprimées. Consulter le [Protocole d'immunisation du Québec](#) pour plus d'informations.

CALENDRIER RÉGULIER D'ADMINISTRATION DES PRODUITS IMMUNISANTS CONTRE LA RAGE

JOUR	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	1 ^{ère} dose de vaccin immunoglobulines			2 ^e dose de vaccin				3 ^e dose de vaccin							4 ^e dose de vaccin

Référence : Protocole d'Immunisation du Québec